

ON VOULAIT VOUS DIRE !

décembre 2011



Mot du Maire

Dans ce numéro :

Taxes foncières	2
Eau	2
Ecole de Savigny	3
Elections	3
Bibliothèque	4
Voirie	4
Sécurité Routière	5
Cimetière	5
Archives	6

Cette année 2012 ne s'annonce pas sous les meilleures auspices. La crise financière n'en finit pas, tel un tsunami, d'emporter tous les acquis que nos aînés avaient obtenus aussitôt après guerre et durant les trente glorieuses .

Bien entendu, nos dirigeants (de quelque obédience qu'ils soient d'ailleurs) qui ne s'étaient aperçus de rien jusqu'à ce printemps, ont tous des recettes pour retrouver l'équilibre financier !!! Pourquoi diable ne l'on-t-ils pas fait avant?

Quoiqu'il en soit, il faudra bien payer cette dette abyssale et ceci se fera au détriment de nos besoins les plus vitaux : la santé, l'éducation, la justice, la sécurité...

Nous n'avons, citoyens lambda, que très peu de prise sur les difficultés énumérées ci-dessus. Ce qui est encore plus inquiétant c'est que, visiblement, les politiques eux-mêmes n'ont plus la main sur la destinée des peuples qu'ils sont censés gouverner. Par faiblesse ou par connivence, ils ont laissé la finance et la spéculation gouverner le monde !

Il va falloir réinventer une société comme nos aînés ont su le faire au lendemain des crises majeures qui ont émaillé l'Histoire. Le chantier est colossal, mais l'Homme a cette faculté d'adaptation qui devrait lui permettre de construire une société nouvelles sur des valeurs telles que La solidarité, le travail, l'amitié, le partage, la convivialité, l'amour, l'empathie...

Jean Vaubourg

Carte communale

A la réunion du conseil municipal du lundi 19 décembre nous allons apporter réponses aux différentes questions qui ont été posées lors de l'enquête publique. Ensuite le projet sera présenté au **SCOT** pour avis de conformité . Dès cette ultime étape passée, la Carte Communale sera applicable et opposable.

CCID

Suite à la réunion de la **Commission Communale des Impôts Directs**, beaucoup d'entre vous ont reçu des imprimés émanant des services fiscaux concernant les taxes foncières. Cette commission composée du maire, d'habitants du village et d'un résidant d'un village voisin se réunit une fois par an afin de veiller à la juste évaluation fiscale des différentes maisons ou locaux du village. Cette année, de nombreux locaux qui n'apparaissaient pas dans les fichiers des services fiscaux y ont été intégrés. Cela ne devrait pas réellement bouleverser le montant de l'imposition de chacun.



EAU



Nous avons entrepris dans ce deuxième semestre 2011 le changement des vannettes individuelles sur la commune. C'est un travail de longue haleine car la commune en possède 80 et presque toutes sont hors service. Nous avons décidé au conseil municipal de changer ces dernières à raison de cinq par an en commençant par celles qui n'ont plus d'utilité et celles qui

sont défectueuses. Pourquoi cette lenteur ? Tout simplement, un problème de coût : chacune d'entre elle nous est facturée environ 1000€. En réparer davantage nous obligerait à augmenter drastiquement le prix de l'eau..

Nous appliquons la même politique en ce qui concerne les compteurs qui, pour certains, ont 40 ans aussi !!!

ECOLE DE SAVIGNY

Cette fois, c'est parti !! les travaux ont enfin débuté !! Le terrassement est terminé ou en passe de l'être et les fondations vont commencer. Durée des travaux : 12 mois ! Ce qui nous amène à la Toussaint ou Noël 2012 mais plus vraisemblablement à la rentrée 2013 pour les enfants de notre village.

Une réunion de présentation de l'école se déroulera à Bouxurulles très prochainement.



LISTES ELECTORALES

2012, année électorale importante s'il en est, puisque nous allons voter :

- 22 avril et 6 mai pour les élections présidentielles
- 10 et 17 juin pour les élections législatives

Cette année 2011 a été une année de refonte des listes électorales. Nous vous rappelons que pour pouvoir voter dans un lieu, il faut justifier soit d'une domiciliation soit d'y payer un impôt. La commission électorale a procédé cet automne à une révision de la liste. Quelques personnes ne remplissant pas les conditions citées plus haut ont reçu ou vont recevoir un avis de radiation très prochainement.

D'autre part, les personnes nouvellement installées dans la commune doivent s'inscrire avant le 31 décembre 2011 pour avoir la possibilité de voter aux prochaines échéances.

Compte tenu des heures et jours d'ouverture du secrétariat de mairie, il conviendra de le faire au plus tard le

lundi 19 décembre 2011

Les personnes qui auront 18 ans entre le 1 janvier 2012 et les élections seront inscrites automatiquement à la condition sine qua non qu'elles aient accompli leur journée

"défense et citoyenneté"



BIBLIOTHEQUE

Depuis maintenant février 2010, la municipalité met à la disposition des Bouxurullois une bibliothèque où chacun d'entre nous peut aller emprunter, selon ses goûts, des BD, des romans, de la musique, des DVD pour tous les âges et tous les styles (environ 3000 références tous supports confondus)

Alors que, au niveau national, 14% des habitants fréquentent les bibliothèques, nous comptons à Bouxurulles 86 lecteurs pour 151 âmes.. A ceux-ci s'ajoutent 35 lecteurs venus des villages voisins !!

Ces chiffres démontrent de façon claire que ce genre de service a une réelle utilité dans notre milieu rural que l'on peut qualifier de quelque peu déshérité au niveau culturel.

Cet endroit est aussi un lieu de rencontre. Il n'est pas rare que certaines personnes passent discuter quelques minutes, c'est un formidable vecteur de lien social.

Un grand merci aux bénévoles qui l'animent et qui vont vous proposer une soirée cinéma le

mercredi 21 décembre 2011

' Le jour le plus court '

(Courts métrages)

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des horaires de cette manifestation

Programme sur le site de la mairie www.bouxurulles88130.fr



VOIRIE

Nous avons entrepris fin septembre, début octobre la réfection de la route de Rapey : arasement des bernes, élargissement des virages et imperméabilisation de la chaussée avec un gravillonnage. Ces modestes travaux ont amputés le budget communal de 25000€ auquel il conviendra de déduire une aide du Conseil Général des Vosges de 7500€.

Lorsque l'on regarde dans les Comptes administratifs des années antérieures, on s'aperçoit que nous engloutissons des sommes importantes dans la voirie municipale.

Route de Rapey en 2005 —> 25000€

Route d'Avillers en 2007 —> 54000€

Depuis 6 ans, nous avons investi 100 000€ dans la voirie municipale. Ce sont des dépenses obligatoires.

Nous allons devoir très prochainement réaliser des travaux sur la route de Brantigny !!

SECURITE

Cet automne, la municipalité de Bouxurulles a fait installer un radar pédagogique route de Charmes. Certains se sont gaussés de l'endroit où il avait été posé. Ceci mérite quelques explications :

- Le radar doit être posé dans une ligne droite de 200 mètres
- Nécessité d'un pylône pour accrocher le matériel

Ces deux conditions sont difficiles à réunir à Bouxurulles.

Pour beaucoup d'entre nous le seul endroit propice était devant chez soi.

Néanmoins, les vitesses ont été enregistrées avant la pose du radar et ceci nous permettra de voir s'il y a effectivement des dépassements de vitesse important et si la présence de cet appareil a fait chuter la vitesse.

Nous ne manquerons pas de revenir sur cette expérience prochainement.

OM

Les tonnages ayant sensiblement augmentés (+ 9 kg par habitant et par an) et les tarifs de la déchetterie majorés de 3 euros par habitant, nous allons devoir, pour la première fois depuis 4 ans réviser le montant de la redevance des Ordures ménagères. Cet ajustement sera voté lors de la prochaine réunion du conseil municipal du 19 décembre 2011.



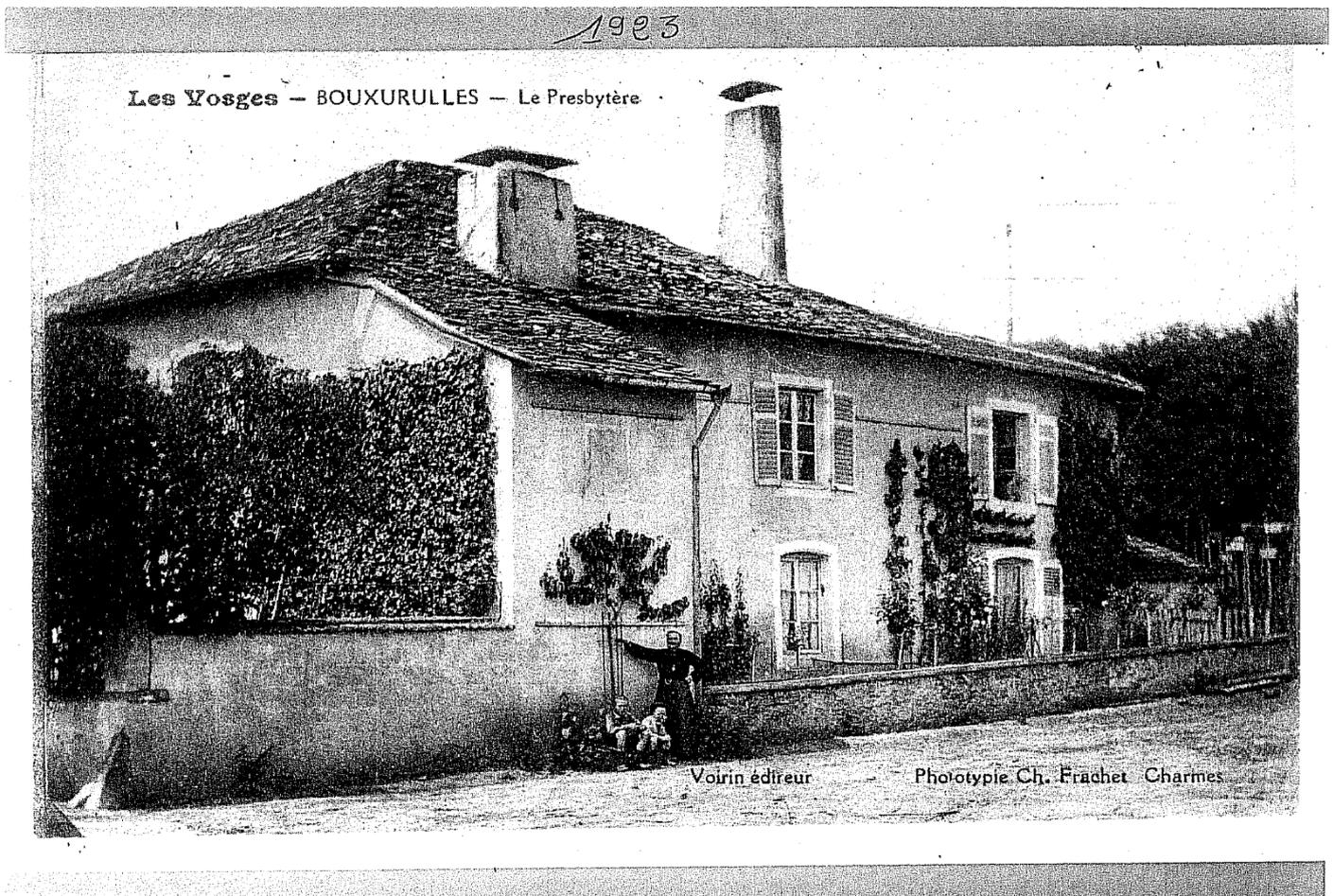
REPRISE DU CIMETIERE

Lors de l'élection du maire en 2008 a été évoquée la reprise administrative du cimetière avec pour finalité de rendre l'endroit plus beau et de le doter éventuellement d'un columbarium et peut-être d'un jardin du souvenir. Ces aménagements feront l'objet de discussions au conseil municipal ultérieurement.

Pour l'heure, nous allons engager la reprise administrative. Concrètement, les concessionnaires ou les successeurs de tombes en état d'abandon (comme celle ci-contre) seront invités à une réunion in situ. Pour les sépultures sans héritier, il sera apposé un petit panneau. Cette procédure commencera début 2012 et se terminera mi-2013.



Un peu d'histoire locale



Sur cette magnifique photo datant de 1923 nous pouvons voir le presbytère de Bouxurulles couvert d'essaims en bois. Le bâtiment a peu changé, seule la végétation a disparu.

Cette demeure fut achetée en 1823 par la commune de Bouxurulles au sieur Bailly pour y installer le prêtre nommé suite à la construction de l'église.

L'achat de ce bâtiment a coûté la bagatelle de 7800francs (en franc constant : 18 000€ de 2010) A cette époque, un ouvrier qualifié gagnait 2 à 3 francs par jour.

Pour réunir cette somme, la commune a dû vendre le bois du quart en réserve ainsi que 5,25Ha de terrain pour 3300 francs.

Vous trouverez sur le site Internet de la commune les documents émanant du Roi de France, du préfet des Vosges résidant à cette époque à Mirecourt et la délibération du conseil municipal de Bouxurulles signée par Jean-Baptiste Laurent, Maire à l'époque

Merci à Monsieur et Madame Hugnin, actuels propriétaire du bâtiment de nous avoir gracieusement prêté les actes